



Le Calendrier du mois

- **Samedi 31 mai 2003**
Journée du Club de Tennis
- **Dimanche 1^{er} juin 2003**
Journée du cyclotourisme et du V.T.T. Point de ralliement salle polyvalente 7 H 30
- **Jeudi 5 juin 2003**
Jeux Olympiques de l'Ecole Primaire – pré de la Font
- **Samedi 7 juin 2003**
Cinéma à 20 H 30 - salle polyvalente
- **Lundi 9 juin 2003**
Foire à la Brocante de 7 H à 19 H – place de la gare
Foire aux croûtes Ass. Arts'Tasie de 9 H à 19 H – pré de Naple
- **Samedi 14 juin 2003**
Exposition de peinture Club des Cigales de 10 H à 18 H – Local des Cigales Rue A Daudet
Braderie de vêtements du Secours Populaire de 10 H à 18 H – Local du comité Parking des Ferrages
Bal avec discothèque à 21 H 30 place de la Gare
- **Lundi 16 juin 2003**
Permanence des Médailleurs Militaires de 14 H à 17 H – ancienne mairie
- **Samedi 21 juin 2003**
Fête de la Musique Concert à 20 H 30 – salle polyvalente
- **Dimanche 22 juin 2003**
13 H Méchoui
15 H Boules mêlée ouvert à tous
20 H 30 Macaronade
21 H 30 à 00 H. Animation avec l'orchestre Atout-Cœur
- **Vendredi 27 juin 2003**
Assemblée Générale du Club de Gym à 18 H - salle polyvalente
- **Dimanche 29 juin 2003**
Judo Journée des ceintures noires du Département – pré de la Font
- Nombreuses activités boulistes durant tout le mois de juin (voir détail pages précédentes).

Petites annonces

- Affaire à saisir : Neuf – Cuisinière / Four Vedette 152 €. ☎ : 04.94.72.29.07
- A vendre Kawasaki ZRX 1100R Noir Modèle 03/2000 29000 km (entretien Kawa). Tapis réservoir TBEG Prix : 5 500 €. ☎ : 06.20.37.29.41
- Vends (cause déménagement) :
-WC portable chimique (pour bateaux, caravanes etc...) T.B.E. 20 €
-Porte isoplane 204x85/40 avec paumelles, serrure, clé, poignée T.B.E. 16 €
-Sommier métallique 1.90 x 1.40 B.E. 8 €
-Table de cuisine 110 x 70 1 tiroir. Alèse et pieds hêtre massif, carreaux 152 € Etat neuf. ☎ : 04.94.72.27.15
- Vends lot de 6 jolies chaises en rotin. Dossier arrondi. Très bon état. 400 F. le lot (61 €) ☎ : 04.94.72.24.34

A.D.S.L.

Les personnes intéressées par le Haut Débit (A.D.S.L.) sont invitées à envoyer un e-mail à : happywolf2173@tiscali.fr



Cinéma

La prochaine séance de cinéma

aura lieu le :

SAMEDI 07 JUIN

A 20 H 30 à la Salle Polyvalente

Au Programme : **MATRIX**

À NOTER :

En raison de la FÊTE DE LA MUSIQUE, la séance de cinéma du Samedi 21 Juin est exceptionnellement annulée.

LE COMITÉ DES FÊTES DE SAINTE-ANASTASIE

Organise

le **LUNDI de PENTECOTE**
9 JUIN 2003



Place de La Gare

de 07 H à 19 H

**FOIRE A LA BROCANTE
MARCHÉ PAYSAN
MARCHÉ AUX PUCES
FOIRE ARTISANALE
ET PRODUITS BIO**

Les habitants de SAINTE-ANASTASIE désirant vendre leurs objets personnels doivent demander une autorisation en Mairie. Les autres exposants devront produire leur carte professionnelle.

Buvette - Sandwichs - Café

toute la journée

Renseignements : ☐

06.79.55.63.53.

Le Président du Comité des Fêtes :

J.-J. GUIGNIER

Sainte-Anastasie



Bulletin Municipal

**MAI
2003**

n°156



Le mot du Maire

Comme chaque année au Printemps, la fièvre du stationnement automobile s'abat sur Sainte-Anastasie et anime régulièrement quelques querelles de voisinages.

Si nous aimions les statistiques nous pourrions dire qu'avec 750 logements, nous disposons d'un parc impressionnant d'environ 1000 véhicules et c'est bien là que le bât blesse, car notre village et ses rues souvent pittoresques mais étroites, ne pourront jamais digérer une telle surpopulation de chevaux vapeur.

A cela, nous pouvons ajouter les transformations progressives de nombreuses remises ou garages en studios et salles de séjour, ce qui n'arrange rien.

Or la loi votée le 13 décembre 2000, relative à la solidarité et au renouvellement urbain, dite loi S.R.U., définit une nouvelle et « intéressante » vision de l'urbanisme en précisant que « la rue est faite pour circuler et non pour stationner » sauf à de brefs instants, nécessaires par exemple à la clientèle du commerce local.

Le principe général est donc que ce n'est pas à la collectivité (la commune) d'assurer le parking des véhicules privés, mais aux propriétaires. Des emplacements réalisés par la commune, par exemple le parking des Ferrages, peuvent cependant être envisagés.

Il faudra donc s'y faire !

En attendant, les rues, et la place Saint-Just notamment, devront être progressivement rendues aux piétons... et à la circulation.

Cette fameuse loi – que nous n'avons pas demandée – prévoit par ailleurs de fortes pénalités financières pour tous ceux qui ne s'y conformeraient pas. Quant à l'argument selon lequel il y aurait plus de vols sur les parkings collectifs que dans les rues du village, il n'a aucun fondement et hélas ! le taux de délinquance plaiderait plutôt même en faveur des premiers.

Jean-Pierre MORIN

E-mail : s.anastasio@wanadoo.fr site : www.sainte-anastasio-sur-issolle.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale :

☎ 04.98.05.15.00

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

*Siège Social : 6 Route de Toulon
83136 Méounes les Montrieux*

Pour le Canton de La Roquebrussanne
Madame Isabelle GARCIA
Tél. 04.94.33.97.51

Les prochaines permanences auront lieu les
Vendredis 6 et 20 JUIN 2003 en Mairie
de 14 H. à 16 Heures.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme BENOÎT Marie-Pierre assurera sa
permanence à la Mairie, le Jeudi 5 JUIN 2003
de 10 H. à 12 H. : aide à domicile, retraités,
malades, infirmes (aide-ménagère).
Tél. : 04.94.92.27.08

MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public
le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 H à
12 H et le mercredi de 13 H 30 à 17 H.

Numéros utiles :

- Accueil : 04.94.69.64.40
- Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42
- M. Cuénot 1^{er} Adjoint (Urbanisme) :
04.94.69.64.45
- Mme Laurent 2^{ème} Adjoint
(Action sociale) :
04.94.69.64.47
- Reçoit le lundi, mardi, jeudi et vendredi,
de 10 H à 12 H
- Service cantine : 04.94.69.64.10
Fax : 04.94.69.64.41

Adresse E-Mail : s.anastasio@wanadoo.fr

Site Internet :

www.sainte-anastasio-sur-issolle.fr

Vous pourrez y trouver l'ensemble de ces
informations et d'autres plus larges concernant
la commune.

BIBLIOTHEQUE

Le bibliobus stationnera à Sainte-Anastasio,
Parking des Ferrages le :

MARDI 17 JUIN 2003
de 14 H 00 à 15 H 00

POLICE MUNICIPALE
NUMERO de la Police Municipale :
06.08.80.45.82

Enfin, pour les événements graves (incendie,
accident, désordre...) ou en cas de non-
réponse au numéro précédent, appeler le 18
(Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie)

**DECHETTERIE
DU SIVOM DE L'ISSOLE
à FORCALQUEIRET**

Du Mardi au vendredi de 8H à 12H
et 13H30 à 16H30

Le Samedi de 8H à 12H et de 14 H à 17 H

**INTERVENTION SUR LES RESEAUX
PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT**

numéro d'appel : 0 810 757 757
puis numéro donné par le répondeur

**FOURRIERE MUNICIPALE
CONVENTIONNEE**

« IDENTITE CANINE » à Garéoult
☎ : 04.94.04.89.33

RAMASSAGE MENSUEL DES MONSTRES

Prochain ramassage des « monstres » :

- ◆ Le LUNDI 30 JUIN 2003
(se faire inscrire en Mairie au préalable).

PHARMACIES DE GARDE

Numéro du standard d'appel d'urgence :
Standard : **04.94.07.08.08**

A.D.A.F.M.I.

Association d'Aide à Domicile
Mission : assurer aux personnes dépendantes
un soutien adapté (retraités).
Tél. : 04.94.69.44.86

C.C.A.S.

Mme Marie LAURENT sera en congé du mardi
10 juin au vendredi 27 juin.
En cas d'urgence, téléphoner à la mairie
(bureau d'accueil).

**TRAIN
TOURISTIQUE
DU CENTRE VAR**

Carnoules / SAINTE-ANASTASIE / Brignoles

Reprise du service estival avec halte
à Sainte-Anastasio
Pour tous renseignements ☎ : 04.94.43.69.26
ou s'adresser à l'accueil de la mairie.

La vie au village

Les poètes de Sainte-Anastasio**8 Mai - Anniversaire de la Victoire**

Pour fêter l'anniversaire de la Victoire
Je dessine un drapeau en forme de cœur
Couleur de ciel proclamant l'amour, l'espoir,
La liberté, le retour au bonheur.

Je peins au centre un bouquet de fleurs des champs
Aux couleurs vives : bleu, rouge, jaune... et blanc
En hommage aux enfants
Martyrisés dans les camps,
En hommage à leurs parents,
Aux soldats, aux résistants,
Aux millions de gens
Sauvagement tués,
A ceux miraculeusement sauvés
Qui sont là pour témoigner
Et dire : « Cela plus jamais. »

Sur ce drapeau j'inscris dans tous les sens, partout
En lettres d'or : « Paix sur Terre. Aimons-nous. »

Jeannette Carrière

Nos amis du cosmos

Vous êtes-vous demandé
Pourquoi, depuis quelques années
On ne nous a plus parlé
De ceux qui, sans se faire voir,
Venaient quand même nous voir ?
Ils ont toujours été très discrets
Et pour savoir ce qu'ils voulaient
Il aurait fallu pouvoir les approcher
Pour le leur demander.
Soucoupes volantes ou O.V.N.I.
Mais où êtes-vous partis ?
Mais, peut-être êtes-vous toujours là
Et si on ne vous voit pas
C'est encore une vérité que l'on nous cache
Bien sûr, il ne faut pas que l'on sache
Ce qui serait peut-être trop bien
Pour notre avenir de demain
Et bien moi, voyez-vous, je serais contente.
De revoir les Soucoupes Volantes
Ca nous prouverait au moins
Qu'ils ne nous veulent que du bien
Car c'est toujours avant de tristes situations
Qu'ils sont venus nous dire « attention » !
Si vous n'êtes pas sages
Il va y avoir de l'orage !

Jeannine BRUZZONE

Sainte-Anastasio priez pour nous !

Après avoir échappé à une multitude de pestes, de
choléras et autres maladies calamiteuses, Sainte-
Anastasio serait-il aujourd'hui frappé de nouveau
par un fléau dévastateur ?

Cela est possible – bien qu'incertain – si l'on s'en
tient aux nombreuses lamentations qui, en ce
printemps 2003, nous parviennent de toutes parts.
Cette fois, l'alerte semble chaude et la faculté
consultée en reste coite, ce qui, en toute logique ne
devrait pas nous rassurer (à moins que ce ne soit le
contraire).

Pire encore, nous comprenons bien que le mal qui,
jour après jour, touche nos concitoyens les moins
rustiques, n'a rien d'ordinaire.

Aussi, après avoir imaginé de banals rhumes des
foins, ou de quelconques poussées d'urticaire
semblables à celles de notre enfance, nous en
sommes maintenant réduits à l'évidence
médiatique : il s'agit bien d'ALLERGIE, peut être
même atypique et fantomatique de l'espèce la plus
redoutée, à ne pas confondre avec la gratouille du
jardinier.

Quant aux causes profondes, elles seraient
vraisemblablement d'origine naturelle (autrement
dit du terroir).

Les pollens de nos cyprès funéraires centenaires et
bien d'autres espèces méridionales dont nous
prônions les vertus essentielles sont accusés.
Parmi elles, le thym, le romarin et peut-être
l'olivier sont soupçonnés et bientôt menacés
d'éradication « sur simple ordonnance ».

Reconnaissons-le, notre candeur a été grande de
respirer, sans retenue et sans le moindre masque,
l'air infesté de nos collines. Que nos ancêtres nous
le pardonnent, nous n'avions pas encore découvert
que le Mistral nous apportait tant de terribles
maléfices.

Ciel ! Que la terre est basse dans notre midi, pour
que nous ne sachions simplement plus distinguer,
à nos pieds, la bonne de la mauvaise herbe. Mais,
admettons-le, « l'Allergie », ce n'est pas mal non
plus et dans tous les cas beaucoup mieux que le
très ordinaire rhume des foins.

A vos souhaits !

Anastase

PS : Il ne s'agit naturellement que d'un
calembour. Aussi, devant le moindre
symptôme pouvant vous alarmer, consultez
votre médecin de famille.

STE-ANASTASIE
PEDICURE PODOLOGUE
Diplômée d'Etat

Soins à domicile sur rendez-vous
Mme Isabelle ESCAX
04.94.72.25.82

Association Bouliste

PROGRAMME DE JUIN 2003

- Samedi 31 mai J.P. 3 X 3 150 € Ass. bouliste tirage 14 H 30
- Dimanche 1 juin reprise J.P. P mêlée des mêlées 90 € Ass. bouliste tirage 14 H 30
- Dimanche 8 juin P 1 h 1 f 90 € Ass. bouliste tirage 14 H 30
- Vendredi 13 juin P mixte 2 h 1 f 90 € Ass. bouliste tirage 21 H 30
- Dimanche 15 juin JP 2 x 2 230 € challenge boulangerie Daniel et Monique ANNE tirage 9 H 30
- Vendredi 20 juin P mixte 2 h 1 f 90 € Ass. bouliste tirage 21 H 30
- Dimanche 22 juin Méchoui mêlée
- Vendredi 27 juin P mixte 2 h 1 f 90 € Ass. bouliste tirage 21 H 30
- Dimanche 29 juin P 3 x 3 150 € Batirenov83 tirage 15 H

Nota :

Les jeux provençaux sont mentionnés J.P.
Les autres concours se jouent à la pétanque (P.).

Tasie Gym Danse

L'Assemblée générale du club aura lieu le vendredi 27 juin à 18 H à la salle polyvalente. Même si vous n'êtes plus assidu aux séances de gym, venez à cette assemblée pour savoir ce qui va se passer l'année prochaine et pour retrouver l'ambiance que vous connaissez.



Randonnée Cyclotouriste et

V.T.T.

L'A.C.C.R. organise le dimanche 1^{er} juin de 7 H 30 à 13 H une randonnée cyclotouriste et V.T.T..

Trois circuits sont prévus :

- un circuit bleu de 34 km pour les débutants ;
- un circuit vert de 48 km
- un circuit rouge de 68 km

Le pointage de départ ainsi que le retour se fera à Sainte-Anastasia, salle polyvalente.

Un contrôle avec ravitaillement sera mis en place sur les circuits vert et rouge, une collation sera servie au départ ainsi qu'au retour des participants.



Tennis Club

Nous vous rappelons la journée de Double du 31 mai de 10 H à 18 H. Téléphonez-nous au 04.94.72.27.60 ou au 04.94.72.22.36. Pensez aussi à vous inscrire au tournoi interne du 8 juin avant le 5.



Premier festival de Majorettes à Sainte-Anastasia

Ce dimanche 25 mai, le club des Majorettes de Sainte-Anastasia avait invité au stade des Négadisses dix bataillons soit plus de 300 majorettes

représentant la région PACA : Marseille, Gardanne, La Seyne, Ollioules, La Mède, Rians (2), Le Roucas, Les Adrets, Brignoles ainsi que Jean-Marc en solo. Après un impressionnant défilé dans le village, animé par la fanfare de Gardanne, les groupes se sont dirigés en musique vers le stade des Négadisses où M. MORIN, Maire, M. FABRE, Conseiller Général, et M. JURAVER ont, aux accents de la Marseillaise, procédé à l'ouverture de la manifestation.



Ensuite, tout au long de la journée les concours se sont poursuivis sous un soleil radieux. Ce n'est que tard le soir qu'a eu lieu la remise des prix, récompensant les valeureuses concurrentes. Nous félicitons chaleureusement Mme CIERP, Présidente du groupe, Mme REVIL ainsi que l'ensemble de l'équipe organisatrice pour cette brillante réussite.

Rugby club

Tournoi de Sainte-Anastasia



Samedi 24 mai à 17 heures, a eu lieu au Pré de la Font le premier tournoi amical de la toute jeune école de rugby de Sainte-Anastasia.

Dans un cadre verdoyant, sous un soleil estival, trois équipes de moins de 12 ans se sont affrontées en présence de Messieurs FABRE, Conseiller Général, MORIN Maire de Sainte-Anastasia et JURAVER Adjoint aux sports.

Après la remise des coupes par les élus, jeunes joueurs, entraîneurs, parents et invités se sont tous retrouvés devant un pot de l'amitié bien fourni. Merci au club de Garéoult d'avoir participé avec deux équipes et rendez-vous à l'an prochain.

Chronique municipale

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 22 mai 2003

PRÉSENTS : MMES BRETON, DEVAUX, LAURENT, MAROUZE, MM. ALLAVENA, ANZERAY, CUENOT, HOFFMANN, ISTRIA, JURAVER, LALANDEC, MANA, PICAUDE, RAYNAUD, TOSELLO.

ABSENTS EXCUSES :

-MME BOCQUET donne procuration à MME MAROUZE
-M CORBIER donne procuration à M MORIN
-M SABATIER donne procuration à M ISTRIA
Sous la Présidence de M. Jean-Pierre MORIN, Maire.

CENTRE AERE CONVENTION AVEC

L'I.V.F.A.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention venant de lui être adressé par l'Institut Varois de Formation et d'Animation du Var pour l'organisation d'un centre de loisirs sans hébergement à Sainte-Anastasia durant la période du lundi 30 juin au vendredi 25 juillet 2003.

Cet organisme nous propose les conditions financières suivantes : le coût de la journée est fixé à 19 euros par enfant. Sur ce montant, les familles auront à verser à l'I.V.F.A. la somme de 10 euros par jour et par enfant, soit 50 € par semaine. Les bons d'aide aux vacances de la M.S.A. ou les bons des C.E. viendront en déduction directe.

La Commune s'engage :

- à verser à l'IVFA la somme de 9 € par jour et par enfant ;
- à verser une avance de 2 000 € au 30/06/2003 avant l'ouverture du centre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette proposition, décide de prévoir une somme correspondant à la dépense au compte 6288 « Charges à caractère général autres services » et autorise le Maire à signer cette convention.

DEMANDE DE SUBVENTION ADRESSEE AU CONSEIL GENERAL POUR LA REFECTION DE LA TOITURE DE L'ANCIENNE MAIRIE (2^{ème} partie)

Le Maire propose au Conseil Municipal de demander au Conseil Général l'octroi d'une subvention pour lui permettre de financer la réfection de la toiture de l'ancienne mairie (charpente et couverture d'une partie, non prévue au devis d'origine).

Il présente l'avenant au devis initial qui s'élève à la somme de 6 165 € H.T. soit 6 504.08 € T.T.C..

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, décide de solliciter du Conseil Général l'octroi d'une subvention la plus élevée possible pour l'aider à financer ces travaux.

DEMANDE DE SUBVENTION ADRESSEE AU CONSEIL GENERAL POUR L'ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE (borne informatique).

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter du Conseil Général l'octroi d'une subvention pour financer l'acquisition de matériel informatique destiné au public (borne informatique). Il présente le devis estimatif de la Société Arobe de Sainte-Anastasia qui s'élève à la somme de 1 492.30 € H.T. soit 1 784.79 € T.T.C..

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter du Conseil Général l'octroi d'une subvention la plus élevée possible afin de l'aider à financer cette acquisition.

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL POUR L'ACQUISITION D'UN COLUMBARIUM

Le Maire expose au Conseil Municipal que l'aménagement du nouveau cimetière comprend l'installation d'un columbarium. Cette 1^{ère} tranche concerne un lot de 12 familles.

Il présente le devis estimatif qui s'élève à la somme de 8 601.88 € H.T. soit 10 287.85 € T.T.C..

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de solliciter du Conseil Général l'octroi d'une subvention la plus élevée possible.

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ADRESSEE AU MINISTRE DE L'INTERIEUR POUR LA CONSTRUCTION D'UNE 5^{ème} CLASSE A L'ECOLE PRIMAIRE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à la construction d'une 5^{ème} classe à l'école primaire.

Pour l'aider à financer ce projet, il propose au Conseil Municipal de demander une subvention exceptionnelle de l'Etat.

Il présente le devis estimatif de Monsieur Michard, architecte et maître d'œuvre, qui s'élève à la somme de 97 500 € H.T..

Le plan de financement se présente de la façon suivante :

-montant du projet :	97 500 €
-subvention espérée du Conseil Général :	48 000 €
-subvention espérée de l'Etat :	15 000 €
-autofinancement :	34 500 €

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander une subvention exceptionnelle de l'Etat d'un montant de 15 000 € pour l'aider à financer la construction d'une 5^{ème} classe à l'école primaire.

VOTE DES SUBVENTIONS ASSOCIATIVES

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu, comme chaque année, d'accorder une subvention aux organismes ci-dessous :

Subventions PROPOSEES et VOTEES

1. Ecole de tennis.....	2 300 €
2. Club de Volley-Ball.....	305 €
3. Boulistes.....	915 €
4. Les Randonneurs de Ste-Anastasia.....	350 €
5. Club de Football.....	1 900 €
6. Boucles de l'Issole.....	1525 €
7. Société de Chasse.....	305 €
8. Amicale des donateurs de Sang.....	305 €
9. Médailles Militaires.....	305 €
10. Secours Populaire.....	305 €
11. Souvenir Français.....	305 €
12. Anciens Combattants.....	153 €
13. Les Varois Vers les Autres.....	305 €
14. Fondation Alexis Danan.....	153 €
15. Association Culturelle de Carnoules (pour Ecole de Musique).....	949 €
16. Association du Personnel Communal.....	1 500 €
17. Chants et Amitié.....	500 €
18. Ass. Sportive du Collège de Garéoult.....	153 €
19. A.S.A. des Arrosants (Subvention Exceptionnelle).....	153 €
20. Comité des Fêtes.....	7 623 €
21. Cavaliers de l'Issole.....	500 €
22. Association Arts'Tasie.....	500 €
23. Club de Rugby.....	610 €
24. Club Danse Tasie.....	400 €
25. Association des majorettes.....	1 594 €
26. Club de Judo.....	915 €

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions désignées ci-dessus. La somme correspondante est inscrite au budget primitif de la commune article 65748.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : SUBVENTION

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu, comme chaque année d'accorder une subvention au Centre Communal d'Action Sociale de la Commune.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 9 146 € au C.C.A.S de la commune. La somme correspondante est inscrite au budget primitif de la commune article 65748.

BUDJET COMMUNAL : DECISION MODIFICATIVE

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de faire les virements de chapitres à chapitres suivants :

Opération 23 Acquisitions Foncières
Compte 2111 Terrains nus - 5 200 €

Opération 24 Rénovation ancienne mairie
Compte 2313 Immos en cours-construc. + 5 200 €

Opération 3 Acquisition de matériel
Compte 2157 Matériel de voirie - 11 000 €

Compte 21578 Autre Mat. et outillage +11 000 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, approuve à l'unanimité cette décision.

INDEMNITE DE LOGEMENT SUSCEPTIBLE D'ETRE ALLOUEE AUX MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT POUR 2002

Par circulaire du 28/11/2002 M. le Préfet du Var nous demandait de bien vouloir délibérer sur la proposition d'augmentation de 1.86 % qui porterait l'indemnité représentative de logement des instituteurs à 2 637 € pour l'année 2002.

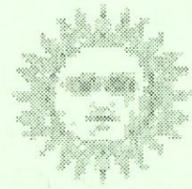
Or, lors du conseil départemental de l'éducation nationale en date du 3 février 2003, les représentants des instituteurs ont souhaité une augmentation du montant de l'indemnité plus importante que celle proposée.

Une réunion de concertation entre les représentants des maires et les représentants des instituteurs s'est tenue en préfecture le 26 mars 2003 et un accord est intervenu sur une augmentation de 3 %, ce qui porterait le montant de l'IRL à 2 666 €.

Le différentiel entre le montant de l'IRL et la dotation versée par l'Etat aux communes pour les instituteurs logés (soit 2 400 €) ressort d'un financement à la charge de la collectivité.

Les communes auront donc à verser à chaque instituteur non logé et qui n'est pas intégré dans le corps des professeurs d'école un montant annuel de 266 € pour 2002. Ce versement s'ajoute évidemment à la majoration de 25 % pour situation familiale.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de donner un avis favorable au montant de l'indemnité proposée pour l'année 2002 soit 2 666 €.

**Centre Aéré (C.L.S.H.)
Été 2003**

La municipalité de Sainte-Anastasia vous informe que le centre aéré fonctionnera pour les vacances d'été du 30 JUIN au 25 JUILLET à l'école maternelle des Horts.

Seront accueillis les enfants âgés de 3 à 12 ans.

Horaires d'ouverture du centre : de 07 heures 45 à 18 heures

Accueil des enfants : de 08 heures à 09 heures
Départ des enfants : 17 heures 30

Coût : 50 €. pour une semaine, déjeuners et goûters compris. Durée minimum du séjour : **une semaine**

Activités proposées : Jeux sportifs, Activités manuelles, Pique-nique, Kinder Parc, Découverte de la nature, Bowling, Piscine et Activités traditionnelles.

Inscriptions : Les inscriptions se font auprès de l'accueil de la Mairie aux horaires d'ouverture (lundi, mardi, jeudi, vendredi de 08 heures à 12 heures et le mercredi de 13 heures 30 à 17 heures)

Règlement : Fin juin

**Club des Cigales**

Le superbe jardin d'oiseaux tropicaux de La Londe et le parc botanique Olbius Riquier de Hyères constitueront un programme de choix pour la sortie du 15 mai dernier.

Soleil présent, douceur de la température, les « Cigales » présentes revinrent ravies de leur journée... chlorophyllienne.



Deux dates à noter sur vos agendas :

- **14 juin**, au local, rue Alphonse Daudet, exposition annuelle de peintures, de 10H à 18H. Tombola tirée en fin d'après-midi avec pour lot une aquarelle réalisée par le professeur. Vous trouverez les cartons portant les numéros chez les différents commerçants de la commune, au prix de 2 € l'unité.
- **18 juin**, visite du parc de la mer «Marineland» à Antibes. Restauration libre sur place.
Prix de la journée 35 € pour les adultes et 25 € pour les enfants.

Départ à 8H30 de la place de la gare. Réservations jusqu'au **2 juin** au 04.94.72.21.98.

**Sainte-Anastasia Judo**

Les mois d'Avril et Mai ont été très satisfaisants. Les enfants ont combattu à plusieurs reprises

sous les couleurs du club et ont conquis les marches les plus hautes des podiums.

Depuis le début de saison, les efforts de ces jeunes judokas vont de pair avec les résultats toujours plus surprenants que nous notons à chaque rencontre sportive. Félicitations à toutes et tous.

Le 29 Juin aura lieu la journée des ceintures noires : En effet, elle a eu lieu une première fois en 2002 à Ste Anastasia et le Comité du Var de Judo était tellement enchanté par cette journée champêtre que ses membres ont à nouveau choisi Ste Anastasia pour quelques combats et démonstrations en plein air. C'est donc avec beaucoup de fierté que nous recevrons les ceintures noires et hauts gradés de la région au Pré de la Font.

La saison 2003 / 2004 débutera le Lundi 08 Septembre et ceux d'entre vous (enfants, ados et adultes) qui souhaiteraient partager avec nous la passion du Judo seront les bienvenus.

Pour visiter notre site Internet via celui de notre commune, tapez : (www.sainte-anastasia-sur-issole.fr) puis cliquez sur (associations sportives) et Sainte Anastasia Judo.

Vous pouvez poser vos questions par le biais du site ou directement en tapant : SAJUDO@AOL.COM ou encore en téléphonant à Claude au 06 15 05 46 41 ou en appelant Freddy au 06 62 80 07 38.

Sportivement

Le bureau

Chorale « Chant et Amitié »

Disons d'emblée que la chorale se porte bien et le plaisir que nous avons eu d'accueillir de nouveaux choristes l'atteste s'il en était besoin.

Les réunions de bureau ont pour objet de traiter des diverses questions concernant la bonne marche d'une association. Il en fut ainsi lors de la dernière en date, le 12 mai dernier, et parmi les problèmes soulevés, celui du repas de fin d'année était à l'ordre du jour.

La date arrêtée est celle du 25 juin, que les choristes voudront bien noter sur leurs tablettes. Si chacun se réjouit à l'avance de ce moment de grande convivialité, il n'en a pas moins un petit pincement au cœur à la pensée du long silence de deux mois qui s'ensuivra.

Comme à l'accoutumée, le 21 juin est la fête de la musique. La chorale se joindra à toutes les animations du jour en participant joyeusement à la liesse générale.

Rendez-vous donc à la salle polyvalente pour donner toute leur place aux chants et à la musique.

Une Choriste

**Arts'Tasie**

Comme chaque année, Arts'Tasie organise sa « FOIRE AUX CROUTES » dans le cadre champêtre du Pré de Naple, sur les bords de l'Issole, le lundi 9 juin, de 9 heures à 19 heures. Nous vous espérons nombreux et serons très heureux de vous accueillir.

L'atelier adulte continue avec, en plus de son activité du jeudi, des séances de travail, en présence d'un modèle vivant, nous permettant de dessiner et de peindre sur le motif.

Ces séances ont lieu à l'atelier, depuis le 7 mai dernier, le premier mercredi de chaque mois, de 16 heures à 18 heures.

Une Arts'Tasienne.



LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
COMITÉ DE SAINTE-ANASTASIE

organise

le SAMEDI 14 JUIN 2003

à partir de 10 H. jusqu'à 18 H.
à son siège - PARKING des FERRAGES
à SAINTE-ANASTASIE

une GRANDE BRADERIE de VÊTEMENTS

GRAND CHOIX de VÊTEMENTS
pour FEMMES, HOMMES et ENFANTS
CHAUSSURES - LIVRES - VAISSELLE

VENEZ NOMBREUX PARTICIPER et AIDER ainsi les PLUS DÉMUNIS d'ENTRE NOUS

Représentation de la Commune au sein des Instances Intercommunales

-Pour le Syndicat Intercommunal des Chemins

Siège social : Rocbaron

Titulaires : CUENOT M - MANA L

Suppléants : ISTRIA A - SABATIER R

-Pour le Syndicat Intercommunal d'Electrification

Siège social : Camps la Source

Titulaires : ISTRIA A - CUENOT M

-Pour le S.I.V.O.M. de l'Issole

Siège social : Forcalqueiret

Titulaires : MORIN J-P - CUENOT M

Suppléants : SABATIER R - RAYNAUD L

-Pour le S.I.V.U. du Train de Tourisme Carnoules/Brignoles

Siège social : Ste-Anastasia

Titulaires : HOFFMANN O - MORIN J-P

Suppléants : LALANDEC P - PICAUDE B

-Pour le G.I.P. Mission Locale

Siège social : Brignoles

Titulaires : MORIN J-P - LAURENT M

Suppléants : BRETON R-M - DEVAUX B

-Pour le P.I.D.A.F. du Pays Brignolais

Siège social : Brignoles

Titulaires : ANZERAY C - ISTRIA A

Suppléants : MORIN J-P - ALLAVENA C

-Pour l'Association Aide et Service à Domicile

Siège social : Méounes

Titulaires : LAURENT M - BRETON R-M

Suppléants : MAROUZE C - DEVAUX B

-Pour le Syndicat Touristique du Pays de Sainte-Baume - Brignoles - Val d'Argens.

Siège social : Brignoles

Titulaires : CUENOT M - JRAVER A

Suppléant : MORIN J-P

-Pour le S.I.V.U. de la Loube

Siège social : Néoules

Titulaires : HOFFMANN O - SABATIER R

Suppléant : MORIN J-P

-Pour la Communauté de Communes du Val d'Issole

Siège social : La Roquebrussanne

Titulaires : MORIN J-P - CUENOT M

Suppléants : SABATIER R - LAURENT M

-Pour le SYMELECVAR

Siège social : Brignoles

Titulaire : ISTRIA A

Suppléant : CUENOT M

-Pour l'Association des Usagers du Balançon

Siège social : Le Cannet des Maures

Titulaire : SABATIER R

-Pour l'Association des communes forestières

Siège social : Collobrières

Titulaire : JRAVER A

Suppléant : ISTRIA A

-Pour le Syndicat Mixte d'Etude et de Développement du Centre Ouest Var

Siège social : Brignoles

Titulaire : MORIN J-P

Suppléant : HOFFMANN O



La « der » du patron

Le Commandant de la compagnie de gendarmerie de Brignoles a choisi la commune de Sainte-Anastasia pour tenir la dernière réunion des chefs et adjoints de brigades sous son autorité.

En effet, le capitaine Pierre NABARRA quittera ses fonctions centre-varoises le 17 juillet prochain pour d'autres missions.

Après avoir été reçus par le maire, Jean-Pierre MORIN, les chefs de brigades ont planché sur les actions à mener durant les premiers mois de l'été.

Par ailleurs, le capitaine Nabarra s'est félicité de la réduction du nombre des accidents de la roue sur l'ensemble du territoire de la compagnie. A ce sujet, le chef d'unité a insisté auprès des patrons de brigades en lançant ce message : « Nos résultats sont satisfaisants mais ce n'est pas une raison pour baisser la garde. On doit poursuivre nos efforts ».

Vincent TIVOLI - Var Matin



Fête de la musique

Elle aura lieu, selon la tradition, le 21 juin (samedi) à 20 H 30, salle

polyvalente.

Le spectacle sera varié, comprenant des prestations d'artistes du village et également des environs.

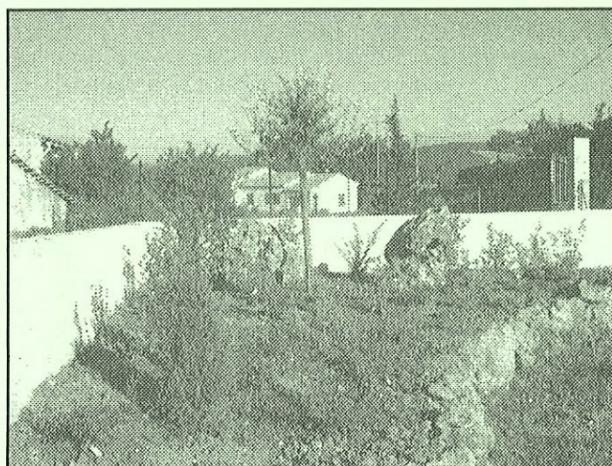
Pour tout renseignement, tél. à la mairie (04.94.69.64.40) ou à M. Bruno PICAUDE (04.94.72.25.43).

Appel aux musiciens et chanteurs du village

Nous leur demandons instamment de bien vouloir participer à notre fête de la musique, et pour cela, de se faire connaître en téléphonant aux numéros ci-dessus.

Travaux réalisés sur le territoire communal durant le mois écoulé

- Elagage de platanes place de la gare.
- Rebouchage de nids de poule (en raison de nombreux travaux à exécuter prioritairement, les sections restantes des chemins du Saragan et des Vignarets seront bétonnées dès que possible).
- Réparation du canal d'arrosage.
- Salle Polyvalente : réparation des W.C. et d'une fuite d'eau au stade de football (système d'arrosage automatique).



- Plantation d'une haie le long du mur Nord de l'extension du cimetière, sur 80 mètres.
- Construction d'une jardinière rue Notre Dame et réparation d'un caniveau.
- Podium de la place de la gare : installation d'un garde-corps en fer forgé et crépissage de l'ensemble.
- Débroussaillage des espaces verts du pré de la Font, du pré de Naple, de l'espace récréatif.

La vie associative

1754^{ème} Section des Médailleurs Militaires de Sainte-Anastasia – Forcalqueiret

Vous êtes **Médaille Militaire, Ancien Combattant, Ancien Militaire** ou tout simplement **sympathisant** et vous ne faites encore pas partie d'une Section ou Association.

Notre Bureau se fera un honneur de vous recevoir en notre permanence pour tous renseignements et surtout pour mieux nous connaître :

Ancienne Mairie Place de la République à Forcalqueiret les lundis et jeudis de chaque mois de 14H à 17H (vous pouvez également, si ces jours ne vous conviennent pas, prendre un rendez-vous en appelant M. DASSONVILLE ☎ : 04.94.86.73.10.).

La 1754^{ème} Section des MEDAILLES MILITAIRES

organise

un « VOYAGE A MUNICH » à l'occasion de la « FETE de la BIÈRE » du 19 au 23 septembre 2003

C'est ouvert à tout le monde,

Dès ce jour, si vous souhaitez participer, renseignez-vous en téléphonant au 04.94.86.73.10 (avec répondeur) M. DASSONVILLE.

Le BUREAU DE LA 1754^{ème} section des Médailleurs Militaires de Sainte-Anastasia – Forcalqueiret tiendra, salle de l'ancienne mairie à Sainte-Anastasia le lundi 16 juin 2003 de 14 H à 17 H une permanence afin d'y rencontrer les adhérents de la section habitants du village et les autres Médailleurs Militaires de Sainte-Anastasia, non encore adhérents pour contact et informations.

Nous vous y attendons nombreux.

Le Président